

## LE DEPISTAGE ORGANISE VOUS CONNAISSEZ ?

## Le dépistage organisé du cancer du sein :

Le cancer du sein est le plus fréquent des cancers chez la femme. La mammographie (radiographie des seins) permet de déceler d'éventuelles anomalies à un stade précoce, en l'absence de tout symptôme. Grâce au dépistage organisé, les femmes âgées de 50 à 74 ans peuvent bénéficier de cet examen pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie tous les 2 ans.

## Le dépistage organisé du cancer colorectal :

Avec 42 000 nouveaux cas chaque année en France, le cancer colorectal est le 2ème cancer le plus meurtrier. Dépisté à temps, il se guérit dans 9 cas sur 10. Le test de dépistage « test immunologique » permet de déceler la présence éventuelle de sang (invisible à l'œil nu) dans les selles. Il s'agit d'un test à réaliser chez soi, en un seul prélèvement et il est pris en charge par l'Assurance Maladie. Ce dépistage concerne les femmes et les hommes âgé(e)s de 50 à 74 ans. Il vous est proposé tous les 2 ans.

N'attendez plus, faîtes-vous dépister!

Un dépistage régulier peut vous sauver la vie !

Parlez-en à votre médecin et/ou n'hésitez pas à appeler l'Association pour le **DE**pistage des **MA**ladies dans la **SOMME** (**A.DE.MA. 80**) pour toute question au : **03 22 93 32 45** ou au **03 22 72 11 81** Vous pouvez également consulter notre site Internet : **http://www.adema80.fr**